

**AMBASSADE DU NIGER AUPRES DE LA CONFEDERATION SUISSE, DE L’AUTRICHE ET DU LIECHTENSTEIN**

**MISSION PERMANENTE AUPRES DE L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE, A VIENNE ET L’OMC**

**REPUBLIQUE DU NIGER**

**Déclaration de la Délégation du Niger à la 43ème session du Groupe de travail de l’Examen Périodique Universel : Examen du rapport national de la Barbade**

**Genève, le 05 mai 2023**

Monsieur le Président,

Le Niger souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation de la Barbade et la félicite pour la présentation de son rapport national, ainsi que pour les progrès réalisés par depuis son dernier passage à l’EPU.

Le Niger prend note de l’engagement constant de la Barbade envers leurs obligations internationales et leur volonté de renforcer la défense des droits de l'homme au moyen d'un système de gouvernance démocratique comme l’attestent :

* la transition de la Barbade vers une république parlementaire, le 30 novembre 2021 ;
* l’adhésion à la Convention de 2019 sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail (n°190) de l’Organisation internationale du Travail (OIT) ; et
* l’adhésion au Traité de Marrakech visant à faciliter l’accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d’autres difficultés de lecture des textes imprimés, aux œuvres publiées.

Dans un esprit de dialogue constructif, nous recommandons à la Barbade de :

1. ratifier la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son Protocole de 1967 ;
2. ratifier le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l’enfant concernant la vente d’enfants, la prostitution d’enfants et la pornographie mettant en scène des enfants de 2000 ;
3. ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

Enfin, le Niger souhaite à la délégation de la Barbade plein succès dans le cadre de cet examen.

Je vous remercie !